

Montréal, le 8 décembre 2011

AUX: CLUBS BMX – MEMBRES 2011 DU SECTEUR BMX

OBJETS : Adhésion 2012 au secteur BMX

Bonjour,

Nous sommes maintenant à l'aube de la saison 2012 et les préparatifs de la prochaine saison vont bon train. La saison à venir présentera plusieurs nouveautés et il sera possible de les découvrir progressivement tout au long de l'hiver et du printemps à l'intérieur de la section BMX du site Web de la FQSC (www.fqsc.net/BMX). Entre autres, je vous invite à le consulter afin de prendre note des conclusions de la commission d'orientation 2011 qui s'est déroulée cet automne.

Vous trouverez dans le présent envoi deux formulaires d'adhésion à la FQSC. Il importe de bien faire son choix puisque toute modification peut entraîner des frais administratifs. Pour vous aider à bien faire ce choix, voici les principales caractéristiques des deux niveaux de sanction.

Licence ACC-UCI (licence compétitive)		
PLAQUE DE GUIDON	+	PERMET DE PRENDRE PART AUX COURSES:
		internationales (UCI), nationales (UCI), interprovinciales (UCI), provinciales, régionales, locales et pour toutes les courses sous l'enseigne de l'UCI à l'extérieur du Québec.
	+	ASSURANCE ACCIDENT ET RESPONSABILITE CIVILE*
Licence RÉGIONALE		
PLAQUE DE GUIDON	+	PERMET DE PRENDRE PART AUX COURSES:
		régionales, locales
	+	ASSURANCE ACCIDENT ET RESPONSABILITE CIVILE*

* Les détails de l'assurance de la FQSC sont disponibles à l'adresse internet suivante : (<http://www.fqsc.net/general/assurances-0>).

Finalement, il est possible de compléter l'adhésion 2012 à la FQSC sur le site Web d'inscription en ligne suivant : <http://www.fqsc.net/general/achat-de-licence>. Le traitement de l'adhésion est ainsi accéléré. Sur ce site, la licence ACC-UCI se retrouve dans le bloc de licence ACC-UCI alors que la licence régionale se retrouve dans celui des licences FQSC.

Sportivement,

Bruno Vachon
 Directeur technique BMX et cyclocross